Discours de clôture
du lieutenant-colonel G. Patry.

Concours.

La Commission a décidé de prier le Comité international de la Croix-Rouge de mettre au concours, pour l'année 1930, les objets suivants :

1) paquet de pansement standardisé ;
2) les trois fiches médicales ;
3) la plaque d'identité.

L'opinion a également été émise de mettre au concours le brancard de campagne standardisé, mais plusieurs membres ont fait observer que les études d'adaptation du brancard aux divers modes de transport rendaient préférable la mise au concours simultané tant du brancard que de ses modes d'adaptation. Ces concours ont été renvoyés à une date ultérieure, en 1933 par exemple.

En attendant, la Commission décida de prier les divers Services de santé militaires de bien vouloir faire établir dans leurs ateliers un modèle du brancard de campagne standardisé sur les données fournies par la Commission, pour que celle-ci puisse comparer les divers types qui sortiront de ces essais.

Le 14 octobre a eu lieu la clôture de la session. A la dernière séance, le lieutenant-colonel Patry remercia le président en ces termes :

Discours de clôture du lieut.-colonel Georges Patry.

Monsieur le président,
Messieurs,

« Je désire prendre la parole à la fin de cette session, au nom du Comité international de la Croix-Rouge, pour vous remercier très sincèrement de la peine que vous avez prise et du travail que vous avez accompli. Comme notre président nous le faisait remarquer au début

de la session, il semblait que nous arrivions avec un ordre du jour qui ne pouvait pas nous donner entière satisfaction, étant donné que les rapports n'avaient pas pu être étudiés comme nous l'aurions désiré. Malgré cela, Messieurs, je crois que nous avons effectué un travail de déblaiement. Nous avons étudié ces questions — nous pouvons le dire et le reconnaître — avec beaucoup de fruit. Si nous ne sommes pas toujours arrivés à de solutions définitives, nous avons procédé du moins avec prudence, préparant l'avenir, et c'est d'ailleurs là, à mon sens, le rôle principal de notre Commission : agir avec beaucoup de précautions avant d'arrêter des résolutions définitives de standardisation. Ces études ont été infiniment intéressantes et le Comité international remercie tout spécialement Messieurs les rapporteurs du travail qu'ils ont fourni.

Enfin, Messieurs, il m'est un devoir très spécialement agréable : remercier notre président, M. l'inspecteur général Marotte, de la façon dont il a présidé cette session, ce qui — je m'en rends compte — n'était pas facile. Il a fallu ses hautes qualités de patience et de clarté en même temps que tout l'intérêt qu'il porte à ces questions pour mener à bien nos discussions.

Ces discussions ont été quelquefois laborieuses par le fait que plusieurs d'entre nous éprouvent quelque difficulté à s'exprimer dans une langue qui n'est pas la leur ; cela a contribué à rendre notre travail plus difficile ; mais, d'un autre côté, cela nous a obligés à travailler de façon plus serrée. Nous avons vu, par exemple à propos des surfaces de sustentation, combien nous avions peine à trouver des termes clairs ne prêtant à aucune confusion. Cette difficulté a eu un bon résultat, justement parce qu'elle nous a obligés à être plus précis.

Messieurs, vous savez tout l'intérêt que le Comité international voue à votre œuvre ; vous l'avez vu par la présence de notre vice-président, M. Bernard Bouvier,

qui est venu assister à nos séances. Je puis vous dire que dans les travaux si vastes et si variés du Comité international, la Commission de standardisation prend une place tout à fait particulière, et c'est pour cela que je me fais l'interprète du Comité pour vous remercier très sincèrement et vous assurer que nous ferons tout notre possible pour vous faciliter votre tâche.

Nous prenons acte, en effet, de votre demande d'avoir des renseignements sur les questions mises à l'ordre du jour le plus vite possible, et ferons en sorte de vous donner satisfaction. D'un autre côté, je vous prie d'agir personnellement auprès de vos gouvernements et auprès des personnes responsables pour que les documents soient envoyés dans le plus bref délai.

Enfin, Messieurs, personnellement, je désire vous remercier, spécialement le général Marotte, de m'avoir si bien accueilli. Je venais ici par suite de cet affreux deuil qui nous a tous touchés et je me suis rendu compte que j'étais loin de pouvoir vous rendre les services que le regretté Dr Albert Reverdin vous rendait d'une façon que vous appréciiez si fort. Vous m'avez tout de suite bien accueilli et je reporte ceci sur le fait que vous aviez confiance dans le Comité international. Vous pouvez être assurés, Messieurs, maintenant que j'ai fait connaissance avec vous tous et que j'ai pris part à vos travaux, que je me vouerai avec plus de zèle encore au travail de votre Commission, et j'espère que peu à peu, en me mettant au courant de vos travaux antérieurs, j'arriverai peut-être à vous être plus utile que je ne l'ai été jusqu'à maintenant. Soyez sûrs que ce n'est pas la bonne volonté qui me manque et que je vous suis tout dévoué et reconnaissant.

(*Applaudissements.*)